

Echange de lettres du 10 décembre 1982
entre la Suisse et la Chine
sur l'importation en franchise douanière de tissus
d'origine chinoise produits sur des métiers à main¹

0.632.624.9

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 1983

¹ N'étant pas publié au RO, ce texte ne figure pas dans le présent recueil. Des tirés à part peuvent être obtenus auprès du Service des questions d'origine nationales de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, 3003 Berne (voir RO **1983** 507 611).

